



Montréal, le 25 février 2022

M. Jocelin Dumas
Président Régie de l'énergie du Québec
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Par courriel : secretariat@regie-energie.qc.ca

Objet : Partenariat HQD-Énergir - Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments (R-4169-2021)

Monsieur le Président,

Nous voulons vous faire part de nos commentaires comme organisation impliquée dans la lutte pour une sortie urgente et nécessaire des énergies fossiles.

Nous avons l'impression que les gazières sont présentement sur tous les fronts au Québec. Après GNL Québec, où on tentait de faire financer l'exportation de gaz de schiste liquéfié avec notre hydroélectricité pour le mettre en marché comme "LE GAZ LE PLUS VERT", l'hydrogène vert, dont une partie devra être produite avec du gaz, est maintenant à l'honneur.

Influence des gazières.

Sophie Brochu, ex-PDG d'Énergir, a été nommée PDG d'Hydro-Québec. Depuis son arrivée, les gazières semblent avoir les coudées franches dans la définition de la politique énergétique québécoise. La saga de liquéfaction pour l'exportation de gaz vert n'était, semble-t-il, que le premier acte.

La loi 34, passée sous bâillon face à une opposition générale des organisations citoyennes, avait déjà réduit l'accès à l'information et les pouvoirs de la Régie de l'énergie, se conformant ainsi au vœu traditionnel si cher des gazières: compétitionner l'électricité avec un prix en croissance continue, indexé à l'inflation, permettant au gaz de schiste importé de rester compétitif. Cette loi était un premier indicateur d'un virage de la politique énergétique en faveur des gazières.

Le partenariat

L'annonce d'un partenariat Énergir et Hydro-Québec pour la décarbonation du chauffage des bâtiments, en remplaçant de vieux brûleurs au gaz par la biénergie, est le deuxième acte.

Soyons clairs : on ne parle pas ici de décarbonation, mais de rééchelonnement dans le temps de la consommation gazière pour les bâtiments. Cette complémentarité du gaz et de l'hydroélectricité créera une apparence de réduction à court terme, mais contribuera dans le temps, sur la durée de vie des appareils de combustion au gaz, au cumul de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Et tout cela sera financé par la société d'État et le gouvernement. Ce qui est visé ici par Énergir n'est pas une décarbonation du Québec, mais l'utilisation d'Hydro-Québec pour maintenir le marché du gaz. Ainsi Énergir, prétendant contribuer aux objectifs climatiques de la province, pourra :

- réclamer des subventions normalement destinées aux initiatives environnementales de la province;
- prétendre que le renouvellement des systèmes de chauffage, et l'extension de son réseau se font en faveur d'une politique climatique;
- bénéficier de crédits carbone via les réductions d'émissions de carbone à court terme; et
- prétendre au verdissement de son gaz en intégrant de faibles portions de gaz naturel renouvelable ou d'hydrogène dans son réseau, des mesures ayant des impacts de décarbonation limités.

Verdir le gaz?

Alors que les crises climatiques ne cessent d'augmenter en nombre et en gravité, l'importation du controversé et polluant gaz de schiste nord-américain en période de pointe, et ses émissions fugitives de méthane, sera présentée comme une POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE VERTE pour le Québec. Selon Madame Brochu et Énergir, ce gaz serait la solution pour assurer la fiabilité du réseau hydroélectrique. En imbriquant le gaz et son infrastructure de distribution dans la politique énergétique du Québec, les stratégies des gazières s'assurent ainsi d'un geste de survie pour leur industrie.

Rappelons que le méthane émis par le cycle gazier est parmi les pires facteurs de production de GES. En période de profonds bouleversements climatiques, les gazières, comme moteurs de la politique énergétique canadienne, ne trouvent rien de mieux que de verdir leur image en se collant à Hydro-Québec. "L'hydrogène vert", le GNR, toujours bien marginal dans les réseaux, et l'exportation de GNL vert font partie de leurs dernières trouvailles pour maintenir leur filière de combustion! Et pour justifier leurs infrastructures de distribution, et surtout le fait que ces canalisations sont pratiquement toujours financées par l'État, elles intègrent une portion d'hydrogène dans le réseau de distribution de gaz, poussant ainsi l'État québécois contre son intérêt à investir massivement dans cette filière. Voilà comment on arrive à faire croire à l'avenir du gaz et des canalisations, et à un gaz compétitif.

Cette orientation vers un verdissement du gaz gaspillera d'imposants volumes d'électricité par l'usage de tarifications préférentielles (hydrogène, GNL liquéfié), en utilisant les ressources financières des Québécois

et d'Hydro-Québec, et en profitant d'une mise en marché "couleur verte" pour les sous-produits ajoutés au gaz de schiste. On voit bien à qui bénéficiera cette orientation politique.

Retard du Québec dans le renouvelable.

Le problème avec cette omniprésence des gazières dans l'orientation de la politique énergétique québécoise, c'est le retard que cumule le Québec dans le développement des énergies propres, durables et renouvelables. Ces filières ont été privatisées et attribuées à des sociétés privées depuis des décennies dans le cadre de contrats d'affaire contre nature ou des ententes d'approvisionnement à long terme à tarification élevée. Tout a été fait pour accoler une image négative et de non-rentabilité aux énergies produites par les minicentrales, les parcs éoliens, et maintenant le solaire et la géothermie. Le coût de ces technologies, et l'intermittence du renouvelable seraient, dit-on, les handicaps chroniques de ces filières. C'est absurde!

Depuis des décennies maintenant, on accepte l'importation d'un gaz dont les infrastructures sont lourdement financées, et qui ponctionne la balance commerciale de la province. Les filières alternatives sont perçues comme coûteuses et peu rentables parce qu'elles sont implantées au désavantage de leur développement et qu'on leur impose de compétitionner avec une hydroélectricité abordable et un gaz dépendant du financement de l'État. L'intermittence est une vue de l'esprit lorsque ces énergies sont couplées à un mode de stockage. Et au Québec, avec les barrages, ce handicap se transforme en simple problématique de gestion de l'eau avec l'hydroélectricité.

La technologie des microréseaux: pour le privé?

Que dire des premiers résultats sur les microréseaux autonomes, intelligents? Cette technologie sera-t-elle au cœur du déploiement des énergies renouvelables? Comment comprendre que les chercheurs d'Hydro-Québec n'aient pas jugé bon d'intégrer la géothermie? Les premiers résultats de l'expérience presque exclusivement solaire parlent d'autonomie nulle du réseau Mégantic, en décembre et janvier. Ces résultats ne surprendront personne. En aurait-il été de même si les chercheurs avaient simplement intégré de la géothermie, des minicentrales, et un parc éolien? La destination de ces recherches sur la mise en œuvre du renouvelable serait-elle encore une fois l'externalisation vers le privé? Ou ultimement vers Énergir, qui est actif dans le renouvelable en Nouvelle-Angleterre?

Les questions que nous sommes en droit de nous poser ici sont simples: la transition énergétique du Québec, ou l'électrification de notre économie, devra-t-elle se faire au rythme de la transition d'Énergir vers les énergies alternatives? Qui pilotera la transition énergétique au Québec? Transiterons-nous au rythme du maintien de la valeur des actifs gaziers d'Énergir? La Caisse de Dépôt, actionnaire important de la société, pourrait peut-être nous répondre.

À quand le sérieux virage vers le renouvelable?

Bref, la politique des coûteux contrats d'approvisionnement avec les amis combinée au soutien continu pour les aspirations des gazières continue à plomber le développement des énergies alternatives et une véritable décarbonation accélérée du Québec. Hydro-Québec semble toujours considérer les filières

renouvelables comme secondaires et relevant essentiellement du privé (Boralex, Inergex et autres). Les voies alternatives au gaz restent sclérosées dans une voie de garage dans un Québec qui a pourtant tous les atouts pour prendre la voie vers une décarbonation quasi totale.

Malheureusement, depuis le projet de loi 34 visant à "simplifier la tarification énergétique", on voit l'ironie politique: la Régie de l'Énergie, qui faisait office de contre-pouvoir, se fait maintenant imposer plus de limites à ses pouvoirs. Les orientations se décident de plus en plus entre un gouvernement affairiste, les gazières et la haute direction d' Hydro-Québec qui est vendue aux vertus du gaz.

La question qui se pose avec de plus en plus d'acuité est la suivante: pour qui travaille la haute direction d'Hydro-Québec: les Québécois, le gouvernement, ou les gazières?

Les faits récents semblent malheureusement indiquer la réponse.

Respectueusement,

GroupMobilisation (GMob)

Note : Cette lettre a été rédigée d'après une lettre déjà soumise par l'un de nos membres, M. Normand Beaudet.